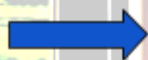


Le billet de congé annuel

1 fois par an, vous avez la possibilité d'acheter un billet de train à tarif réduit
Voici les conditions :

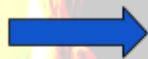
POUR QUI ?



- Tous salariés
- Votre conjoint s'il n'en a pas déjà bénéficié
- Vos enfants de moins de 21 ans à charge et non marié
- Vos parents si vous êtes célibataire

A noter que vous devez résider au même domicile que le bénéficiaire et effectuer le même trajet

QUEL TARIF ?



- 25% de réduction possible une fois par an pour un billet Aller-Retour ou Circulaire d'au moins 200 KM
- 10% de réduction sur tous les services touristes SNCF

COMMENT FAIRE ?



- Télécharger le formulaire " Billet Annuel " disponible sur RH Connect ou à demander dans votre gare
- Remplir et retourner le formulaire à votre Bînome RH avec les justificatifs demandés
- Retourner le formulaire dans une gare SNCF ou via leur Chabot "TOUTOUR"
- Une fois le formulaire validé, vous pouvez commander votre billet

A noter que les différentes étapes peuvent prendre plusieurs semaines

Vous voulez avoir toutes les infos en temps réel ?

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram !

© Section SN2A-CFTC MACIF - cftcmacif@gmail.com - Février 2025

